

DEPARTEMENT DE LA SARTHE
Communauté de communes Le Gesnois Bilurien

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SÉANCE DU 06 FÉVRIER 2025

Nombre de Conseillers : - En exercice : 45 - Présents : 34 - Procurations : 6

Rappel des dates : Convocation Générale : 30/01/2025 - Affichage : 30/01/2025

Le six février deux mille vingt cinq, à dix-huit heures trente , le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Le Gesnois Bilurien s'est réuni en séance ordinaire à la Salle La Passerelle de Connerré sous la Présidence de Monsieur André PIGNÉ.

Étaient présents formant la majorité des membres en exercice :

Commune	Délégué	Présent	Mandataire - date de procuration	Absent excusé
ARDENAY-SUR-MERIZE	PIGNE André	X		
BOULOIRE	DELOUBES Anne-Marie	X		
	ASSE-ROTTIER Jocelyne	X		
	DOUYERE Olivier	X		
CONNERRÉ	MONGELLA Arnaud	X		
	FROGER André	X		
	CHARPENTIER Dominique	X		
	GUILMAIN Nathalie	X		
COUDRECIEUX	FOULON Tony	X		
LE BREIL -SUR-MERIZE	ESNAULT Raymond			X
	PLANCHON Anne-France			X
LOMBRON	BOUZEAU Brigitte	X		
	GODEFROY Vincent	X		
MAISONCELLES	DROUET Dominique		Pouvoir donné à BUIN Chantal - 05/02/25	
MONTFORT-LE-GESNOIS	TRIFAUT Anthony	X		
	MACÉ Mélanie		Pouvoir donné à FOUQUET Stéphane - 06/02/25	
	FOUQUET Stéphane	X		
	PLAIS Mickaël			X
NUILLÉ-LE-JALAIS	OZAN Claudine		Pouvoir donné à TRIFAUT Anthony - 06/02/25	
SAINT-CELERIN	FLOQUET Franck	X		
	DE GALARD Gilles	X		
SAINT-CORNEILLE	PRÉ Michel	X		
	LEVASSEUR Christelle	X		
SAINT-MARS-LA BRIÈRE	SURUT Jackie	X		
	GADEMER Catherine		Pouvoir donné à SURUT Jackie - 03/02/25	
	CHRISTIANY Damien	X		
SAINT-MICHEL-DE-CHAVAIGNES	FROGER Michel	X		
	BUNEL Pierrette	X		
SAVIGNÉ-L-EVEQUE	LEMEUNIER Isabelle	X		
	LATIMIER Martial	X		
	MIGNOT Claude		Pouvoir donné à LEMEUNIER Isabelle - 05/02/25	
	COURTABESSIS Alain	X		
	PENNETIER Stéphane	X		
SILLÉ-LE-PHILIPPE	DUGAST Claudia	X		
	TERTRE Charly	X		
SOULITRÉ	LEDRU Stéphane	X		
SURFONDS	DUTERTRE Alain	X		
THORIGNÉ-SUR-DUÉ	CHAILLOUX Nathalie			X
	LECOMTE Jean-Claude			X
TORCÉ-EN-VALLÉE	ROYER Jean-Michel	X		
	MATHÉ Céline	X		
TRESSON	BUIN Chantal	X		
VAL DE LA HUNE	PINTO Christophe	X		
	BARRAIS Vincent	X		
	LAUDE Jean-Yves		Pouvoir donné à PINTO Christophe - 06/02/25	

Monsieur Tony FOULON est élu secrétaire de séance.

Objet : Avenant n°1 actualisation Compte d'Exploitation Prévisionnel et formule indexation - DSP centre aqualudique Sittellia

Délibération n°2025-02-011

Madame Claudia DUGAST, Vice-Présidente en charge des services à la population et des équipements de proximité, rappelle que l'article 9 du contrat de concession de service public portant sur l'exploitation du Centre Aqualudique Sittellia prévoit l'actualisation du Compte d'Exploitation Prévisionnel (CEP) et l'adaptation de la formule d'indexation afin de tenir compte des contrats de fourniture d'énergie souscrits par le concessionnaire et sont arrêtés par le Conseil communautaire sur proposition du concessionnaire.

L'actualisation du CEP porte essentiellement sur le chapitre Fluides, en baisse en 2024, ce qui impacte par voie de conséquence le montant de la compensation versée par la collectivité pour sujétion de service public (baisse de 12 817 €).

	Prévisionnel 2024	Actualisation 2024
EAU	34 901 €	34 901 €
GAZ	152 000 €	127 848 €
ÉLECTRICITÉ	84 300 €	96 474 €
COMPENSATION versée par la CCGB	456 901 €	444 084 €

La formule d'indexation figurant à l'article 23.1 du contrat est, conformément à l'article 9, modifiée pour tenir compte des réelles conditions d'achat d'électricité.

La formule d'indexation au 01/01/2025 sera :

$$K = 0,21 + 0,03 \text{ En/Eo} + 0,49 \text{ Sn/So} + 0,27 \text{ PSDNR3n/PSDNR3o}$$

Ces actualisations et le projet d'avenant n°1 au contrat figurent en annexes.

Le Conseil Communautaire,

Vu le contrat de concession de service public portant sur l'exploitation du Centre aqualudique Sittellia, notamment l'article 9 prévoyant que l'actualisation du CEP et l'adaptation de la formule d'indexation afin de tenir compte des contrats de fourniture d'énergie souscrits par le concessionnaire,

Vu le rapport présenté par la Vice-Présidente en charge des services à la population et des équipements de proximité,

Après en avoir délibéré :

- **Approuve** l'avenant n°1 au contrat, le compte d'exploitation prévisionnel 2024 actualisé, la formule d'indexation et la mise à jour des prix gaz et électricité, ces documents étant annexés à la présente délibération,
- **Autorise** le Président ou son représentant à signer l'avenant au contrat de délégation de service public ainsi que les actes y afférents.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Communautaire,
Fait à Montfort-le-Gesnois, le 07 Février 2025,

Le Président,
André Pigné



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération, et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes 4, allée de la Gloriette - 44 041 NANTES dans un délai de deux mois à compter de la présente date de publication.

La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyen accessible à partir du site www.telerecours.fr.